

# LE VÉRIDIQUE

## OU COURIER UNIVERSEL.

Du 21 VENDÉMAIRE, an 5<sup>e</sup>. de la République française.  
(Mercredi 12 OCTOBRE 1796, vieux style.)

*DICERE VERUM QUID VITAT?*

*Refus fait par l'électeur de Saxe de remettre son contingent en campagne. — Traité de neutralité conclu par les armées belligérantes, en faveur de la ville de Neuwied. — Nom des généraux qui commandent les différens corps de l'armée de Sambre et Meuse. — Surprise de la ville de Weissenbourg par les autrichiens, où ils ont imposé une contribution de deux cents louis. — Message du directoire concernant le traité de paix conclu avec le roi de Naples. — Autre message tendant à obtenir des fonds pour une nouvelle campagne.*

### A V I S.

On s'abonne pour ce journal, chez le cit. LEROUX, rue des Prêtres Saint-Germain-l'Auxerrois, n. 42.

Le prix est de 9 liv. en numéraire pour 3 mois, 18 pour 6, et 36 pour un an.

*Faute essentielle à corriger dans quelques n<sup>os</sup>. d'hier, n<sup>o</sup> 10 octobre, page 4, ligne 15<sup>e</sup>. pour commander la proscription, ajoutez, de toutes les loix de proscription.*

### S U E D E.

*Stockholm, 13 septembre.*

L'on présume que la visite que notre jeune monarque vient de rendre à l'impératrice de Russie, aura des suites importantes, et qui consolideront pour longtemps la tranquillité dont jouit le nord de l'Europe. Une chose digne de remarque, c'est que le comte de Bernstorff, ministre de Danemarck près de notre cour, est parti d'ici, il y a 15 jours, et a pris la route de Pétersbourg, où il sera conséquemment arrivé avant le départ du roi.

### A L L E M A G N E.

*Vienne, 24 septembre.*

Suivant les dernières nouvelles d'Italie, il n'est arrivé jusqu'à ce moment aucun changement remarquable dans l'armée sous les ordres du général Wurmsen. M. le feld-maréchal lieutenant Davidovich, mande de son quartier-général de Neumarck que le général Laudon a remporté le 9 un succès sur l'ennemi. Le 18, l'ennemi a aussi été chassé de Cembra, et nos troupes ont occupé ce poste avantageux; au moyen de ces succès, on se trouve en état d'empêcher l'ennemi de pénétrer dans la vallée de Fleimss. M. de Davidovich mande en outre qu'il est déjà arrivé au défilé de Pantaffel, 4 bataillons des régimens des frontières, qui sont en marche pour aller renforcer l'armée d'Italie.

La marche des troupes qui vont renforcer nos armées du Rhin et d'Italie, se continue sans interruption. Notre cour est décidée à faire de nouveau les plus vigoureux efforts pour forcer l'ennemi à une paix honorable, et telle que la tranquillité de l'Europe soit assurée pour long-tems.

Les Etats de Hongrie, dans leur assemblée, se sont engagés à mettre à la disposition du souverain, autant d'hommes, de chevaux, d'argent et de vivres que leurs forces le permettront. Il doit y avoir dans quelques semaines une diète formelle.

D'après des rapports arrivés de Constantinople, le Grand Seigneur, afin d'empêcher la propagation des principes républicains, et de donner une preuve aux autres puissances européennes de ses dispositions pacifiques, vient de congédier tous ceux de ses ministres qui étoient portés pour la guerre et pour les français. Le Hospodar de Wallachie a été aussi déposé par cette raison. Il est remplacé par le prince. Ipfilandi, déjà connu; le fils de ce dernier a été nommé dragoman de la Porte.

*Dresde, 14 septembre.*

Notre électeur a été fortement engagé à remettre son contingent en campagne; mais S. H. S. a persisté dans sa résolution de ne plus prendre aucune part à la guerre contre la France, comme état de l'Empire. Cependant, la paix avec la république française n'est pas encore conclue. L'on assure même que le directoire n'a encore fait aucune déclaration décisive sur les propositions faites par notre cour pour l'objet principal. En attendant, les préparatifs se continuent ici; l'on dit que l'armée saxonne va être encore renforcée de trois régimens. L'on se dispose à former un nouveau corps de chasseurs; l'ordre a été aussi donné de préparer deux batteries. Le cordon de troupes doit être porté plus avant dans le pays.

*Ratisbonne, 27 septembre.*

L'armée impériale continue de faire des progrès; le quartier-général de M. de la Tour étoit le 24 à Weissenhorn; celui de M. de Nauendorff se trouvoit avant-hier à Ulm. Moreau paroît toujours se diriger dans sa retraite, sur le Brisgaw; mais d'après les dispositions faites, il lui sera impossible de l'effectuer sans éprouver de nouveaux échecs. Ainsi, il est entièrement avorté, ce superbe plan de réunir au sein de l'Allemagne les trois armées républicaines. Ce qui vient d'arriver à celles du Rhin et de Sambre et Meuse, doit forcer Buonaparte de renoncer à son projet de pénétrer dans le Tirol; et déjà l'on voit qu'au lieu de s'avancer au-delà de Trente, il a rétrogradé

traité du domaine  
titimes possesseur  
quelques indom  
on qui a présent  
ion.  
Q - CENT S  
aire.  
justice écrit que  
installation, qu  
Vendôme se so  
la solennité con  
en activité.  
mission spéciale  
tant que les adm  
assembler dans l  
et papiers qui  
lui appartiennent  
exécutif est charg  
s la ci-devant Be  
nationaux. Adopt  
préposés au triag  
d'attribuer ce sou  
ette disposition es  
se au directoire  
tionnaires public  
it point ici de fon  
s, dont l'existence  
conseil arrête que  
miné par le direct  
l met à la dispos  
s, un million, sa  
ses arriérées de l  
r les dépenses, co  
e, Bézard fait m  
en date du 6 br  
ées primaires de  
rapporteur analyse  
li de cette commu  
e la section du Nor  
propose donc de  
autres. — Adopté  
au citoyen Morel,  
soit de valider ou  
à ce sujet par la  
en annulation étoit  
débats le conseil la  
e recevoir une lettre  
elle il l'informe qu'il  
n conseil un message  
que le président  
de recevoir, dit-il,  
qu'en comité secret.  
et les spectateurs s  
re P. L. rédact.)

au-delà de Véronne, sous le prétexte de pousser le siège de Mantoue.

*Heidenheim, 27 septembre.*

Toutes les troupes formant le corps aux ordres de M. le général comte de Nauendorff sont passées successivement par nos environs, du 19 au 23, et se sont portées sur Ulm. Les français qui se trouvoient encore en avant de cette ville, furent repoussés après plusieurs combats jusques dans son enceinte. Samedi 24, les autrichiens se trouvèrent si près d'Ulm, qu'ils pouvoient y jeter des boulets. Dimanche au point du jour, ils commencèrent en effet à canonner cette ville; ce feu dura sans interruption jusqu'au soir. Dans cet intervalle, on conclut une capitulation. En conséquence, différens postes de la ville devoient être remis le 25 à 9 heures du matin aux autrichiens. La garnison, forte de 7 à 800 hommes, a dû se rendre prisonnière de guerre. Six à sept maisons ont été détruites par la canonnade; les blanchisseries ont aussi beaucoup souffert. L'armée de Moreau s'est retirée, par Ehingen, vers le Danube; une partie seulement s'est portée dans la vallée de Blau.

*Des bords du Mein, 27 septembre.*

Avant-hier, un corps considérable de troupes impériales campa entre Königstaden et Russelsheim. Le quartier-général de S. A. R. l'archiduc Charles étoit hier à Grofsgerau; il est aujourd'hui à Pfungstadt. Le quartier-général de M. le baron de Werneck étoit encore le 25 à Uckerath. Tout étoit tranquille; les français occupoient encore un camp dans les environs de Mulheim.

Le recrutement se continue avec le plus grand succès en Autriche. seize mille hommes de troupes hongroises se rendent à marches forcées en Italie; 4000 hommes ont déjà passé Vienne; on les transporte sur des charriots.

Il n'a cessé de passer aujourd'hui par Francfort des troupes autrichiennes, venant de la Bohême, qui se rendent à l'armée du Bas-Rhin pour compléter les régimens.

*Manheim, 19 septembre.* Hier vers midi, nous eûmes le bonheur de voir arriver dans cette ville S. A. R. l'archiduc Charles. L'affabilité gracieuse et la bonté de ce prince lui concilient tous les cœurs, en même tems que ses exploits guerriers excitent l'admiration générale. Ce matin à 8 heures, S. A. R. s'est remise en route.

*Cologne, le 11 vendémiaire.*

*Avis officiel. — Etat-major général de l'armée de Sambre et Meuse.*

« L'ennemi est venu en force, sous la protection d'une artillerie formidable, attaquer nos avant-postes et la ville de Neuwied, le 8 de ce mois: la trop grande supériorité du nombre força nos troupes à abandonner leurs postes et à se replier sur les ouvrages de la tête du pont; là, elles furent rassemblées et conduites sur Neuwied par les généraux Bernadotte et Simon, où il s'engagea une fusillade des plus nourries et des plus meurtrières: deux fois la ville est reprise, et deux fois nous en sommes repoussés; enfin il se fait un dernier effort, et nous restons maîtres des trois quarts à peu près de Neuwied. La nuit ayant mis fin au combat, la ville est restée partagée entre nous et l'ennemi. »

Il a été conclu le lendemain 9 à Neuwied, un traité

(2)  
de neutralité entre le général de brigade Simon, d'une part, et le général-major baron de Brady, de l'autre. En voici la substance:

« 1. La ville de Neuwied, le château et ses appartenances, ne pourront être occupés par aucunes troupes, soit françaises, soit autrichiennes. 2. Les avant-postes des deux corps respectifs s'en tiendront éloignés de 150 pas; savoir: les français, à compter de la dernière maison à la droite de la ville, et les autrichiens de la dernière maison à la gauche de la ville et les haies du jardin de la cour. 3. En vertu du présent traité, les troupes françaises ne pourront tirer sur la ville, ni M. M. les généraux autrichiens faire construire des ouvrages offensifs ni défensifs qui puissent endommager le pont sur le Rhin. 4. Il sera établi un officier français et un officier autrichien dans la ville de Neuwied, chargés de répondre des militaires qui enfreindraient un article. 5. La ligne des vedettes, dans la plaine, seront réglées selon les loix militaires et d'une manière compatible avec la position des deux corps de troupes. 6. Tous les ouvrages de fortification, construits dans la ville, seront rasés, sous la surveillance du magistrat. 7. Pour éviter toute espèce de mal-entendu, il sera ordonné de part et d'autre, qu'aucun militaire, soit français, soit autrichien, ne pourra entrer dans la ville sans une permission expresse de son chef. Les officiers établis à Neuwied, tiendront l'œil à l'exécution du présent article.

Il a été délivré un duplicata du présent traité au magistrat de Neuwied.

BELGIQUE.

*Bruxelles, 16 vendémiaire.*

Depuis les changemens opérés dans l'armée de Sambre et Meuse, voici les principaux généraux qui la commandent. Le général Beurnonville ne paroit y être que par *interim*; cependant il a pris le commandement de la gauche, postée sur la Sieg et renforcée de trois divisions de l'armée du Nord. L'inspecteur-général du département du feu maréchal de ce nom, aura la direction de l'aile droite, et le général Kleber, celle du centre. Reste, les opérations militaires, tant sur la rive droite du Rhin, que sur la gauche, viennent de se reprendre avec une nouvelle vivacité. Dans un combat qu'il y a eu le 6, sur le Hunsdruck, les autrichiens ont fait les plus grands efforts pour pénétrer jusqu'à la Nahe et à Creutznach; mais après une action longue et meurtrière, ils ont été repoussés, et on leur a fait des prisonniers. Cependant on apprend que l'archiduc Charles doit être en moment sur la rive gauche du Rhin, avec une partie de son armée, et l'on s'attend qu'il fera les plus grands efforts pour pénétrer sur Trèves: aussi l'on fait défilier chaque instant, de nouvelles troupes de ce côté-là. Vers la Sieg, l'ennemi, dans une reconnaissance générale, attaqué tous les avant-postes français, sans qu'il en résultât autre chose qu'une perte de quelques tués, blessés et prisonniers de chaque côté. L'affaire la plus sanglante est celle qu'il y a eu le 8 de ce mois à Neuwied.

REPUBLIQUE FRANÇAISE

*Strasbourg, 14 vendémiaire.*

Nous apprenons qu'un détachement d'autrichiens s'étoit porté le 13 vendémiaire à Wissembourg, qu'

ont exigé une contribution de 200 louis, et qu'ils en ont répartis. C'est le président de la municipalité de Haguenau, nommé Weinum, qui a reçu cet avis, qui a été renvoyé également au commandant de Wœrth.

Les ennemis qui se sont portés de ce côté-ci du Rhin, sont en petit nombre; ils ont passé le Rhin vis-à-vis de Candel, et ont continué leur marche sur Bergzabern, qui a été obligé de leur donner 50 louis, ils se sont ensuite rendus à Wissembourg; les gardes nationaux ont été au-devant d'eux, et les ont salués d'une décharge; le commandant les a ensuite reconduits dans la ville, une partie s'est distribuée sur les remparts, et l'autre sur les portes; les fossés furent remplis d'eau; mais à une des portes, on avoit simplement fermé la barrière, trente ou quarante dragons autrichiens sautèrent par-dessus, et se rendirent maîtres de la ville; ils ne commirent d'autres dégâts que de casser les fenêtres du commissaire du pouvoir exécutif, prirent leurs 200 louis de contribution et partirent. Aussi-tôt qu'on fût instruit ici de cet événement, on envoya contre eux un bataillon d'infanterie, quatre pièces de canon et cent hommes de cavalerie. Le général Mayer, président de la municipalité de Bergzabern, a été pris par une patrouille ennemie.

Un habitant d'Anweiler, qui arrive dans ce moment, assure qu'on n'a point vu d'ennemis dans les environs de cette petite ville; ce qui dément la nouvelle qui venoit de se répandre, que l'ennemi étoit en pleine marche dans la vallée d'Anweiler pour se rendre sur Sarve.

Landau est dans le meilleur état de défense; il y a, en quantité, des munitions de guerre et de bouche, et on y compte 500 canonniers; la caisse militaire est bien garnie; la division de Férino, forte de vingt mille hommes, doit arriver dans nos environs sous peu de jours; Fribourg, Vieux-Brisach et toute la rive droite du Rhin sont occupés par les républicains. Le commissaire du gouvernement, Hausmann, est arrivé ici.

P. S. Nous n'avons point de nouvelles aujourd'hui de Landau, mais nous savons que cette place n'est point bloquée, la communication a seulement été interrompue. Les dragons français ont fait la patrouille aux environs de cette place; ils ont ramené quelques prisonniers et plusieurs chevaux dont ils se sont emparés.

Il vient encore de partir d'ici 300 hommes avec de l'artillerie, qui se portent sur les grands chemins pour faire des reconnoissances.

PARIS, le 20 vendémiaire.

Il existe un journal qui s'appelle le *Rédacteur*, et qui est payé par le gouvernement; on ne se donne pas la peine de relever les nombreuses erreurs, soit de fait, soit de morale ou de politique, qui s'y trouvent presque journellement. On sait qu'un journaliste payé doit mentir quelquefois, souvent prêcher des principes étrange, et presque toujours puiser sa politique dans les intérêts du moment, dans les vues et les passions que son devoir est d'épouser. Il arrive aux autres journalistes de se tromper, et c'est encore le devoir du journaliste salarié de les censurer avec amertume, avec indécence, avec grossièreté, parce qu'il entre dans les conditions qu'il sera grossier, indécent, insolent, quand les circonstances l'exigeront. M. le rédacteur pouvoit cependant

nous dire d'un ton plus doux, que la nouvelle de la marche des 60 mille russes ne se confirme pas; que des correspondances authentiques démentent le bruit d'un rapprochement entre la Prusse et l'Autriche; qu'en est assuré que la Porte-Ottomane demeure fidèle à ses relations amicales avec la France, et que son désir est de réparer les pertes de la dernière guerre, en coopérant à la puissante diversion qui se prépare; qu'il n'est pas certain que le gouvernement anglais veuille la paix; qu'on a avancé mal-à-propos qu'il y a ici un envoyé anglais; qu'il est faux que le général Jourdan ait quitté Liège; qu'il est depuis qu'il n'est plus à l'armée; que la nouvelle de l'arrestation du général Ernouf et de son fils, n'est pas plus fondée; que ce général qui n'est plus en activité, est libre à Paris. Tous ces démentis donnés avec beaucoup d'aigreur par le journaliste officiel, sont suivis de quatre lignes emphatiques, où il nous apprend que Garat ne fait point le Rédacteur. Nous savions cela; nous savons même qui rédige ce journal; et c'est parce que nous le savons que nous nous sommes quelquefois étonnés d'y trouver des sorties contre les jacobins; nous n'avons pas oublié la correspondance trouvée chez Robespierre; le rédacteur officiel doit s'en souvenir aussi.

Le directoire, par un arrêté du 8 vendémiaire, casse et annule celui pris le 15 fructidor dernier, par l'administration centrale du département des Bouches-du-Rhône, portant que les citoyens désignés, comme mis hors la loi, dans les décrets du 19 juin et 5 juillet 1793, sont compris dans l'exception portée par les lois des 22 germinal et prairial an 3, et qu'en conséquence, ceux de ces citoyens qui voudront profiter du bénéfice de ces deux lois, n'ont qu'à se présenter pour en recevoir l'application. Le directoire rappelle les principes d'après lesquels cette exception n'est point applicable à ceux de ces citoyens qui se trouvent inscrits sur la liste d'émigrés.

On annonce l'arrestation du général Châteauneuf-Randon, ex-conventionnel, commandant les 10 et 11<sup>e</sup>. divisions. Il s'est, dit-on, permis de publier dans son arrondissement une espèce d'ammistie, ce qui est au moins un excès de pouvoirs.

*Mission des agens particuliers du directoire exécutif pour les Indes-Orientales.*

(Les détails suivans sont extraits des rapports officiels faits par les agens du directoire.)

« A l'arrivée de notre division à la vue de l'isle de France, le 30 prairial dernier, on ne vit pas s'avancer les pilotes comme de coutume. Cette inattention parut d'un mauvais augure aux agens du directoire exécutif, les citoyens Baco et Burnel. En effet, bientôt après des commissaires de l'assemblée coloniale se rendirent à bord de la frégate *la Forte*, où se trouvoient les agens Baco et Burnel, et leur déclarèrent que les habitans de l'isle de France étoient dans l'intention de ne pas souffrir qu'on mit à exécution le décret du 16 pluviôse, qui abolit l'esclavage. Les agens ne parvinrent qu'avec la plus grande peine à se rendre à terre; ils allèrent d'abord au lieu des séances de l'assemblée coloniale. Après avoir donné lecture de leurs pouvoirs, ils firent part de la si-

tuation politique de la France, et déposèrent sur le bureau la constitution de 95, en témoignant avec quel empressement les français l'avoient acceptée. La séance fut orageuse; des membres protestèrent contre l'article XV de la déclaration des droits, et jurèrent de s'ensevelir sous les décombres de la colonie, plutôt que de souffrir qu'on mit à exécution cet article.

» Nos agens demandèrent qu'il fût nommé des commissaires pris dans le sein de l'assemblée pour conférer sur tout ce qui pouvoit avoir rapport aux intérêts de la colonie. Dans la confusion qui suivit cette nomination, les agens du directoire exécutif firent lecture de leurs instructions. Le peuple attendoit l'issue de cette conférence avec une vive impatience. Les membres sortirent; et à un signal que firent les commissaires de l'assemblée coloniale, la plus grande rumeur se répandit parmi le peuple; les poignards furent levés sur les citoyens Baco et Burnel. Ceux-ci intimèrent l'ordre aux commandans des forces de terre et de mer de repousser les séditeux; mais ce fut vainement; ces commandans éludèrent toujours sous les plus vains prétextes. Nullement secondés, les agens se virent trainés à bord de la corvette *le Moineau*, qui alloit, dit-on, les ramener en France: c'étoit le 31 messidor, trois jours après leur arrivée. Cependant le capitaine de la corvette avoit des instructions pour transporter les citoyens Baco et Burnel aux isles Philippines; et dans le cas où il ne seroit pas possible de les débarquer à Manille, ils devoient être jetés sur la côte.

» On étoit déjà à une certaine distance de l'isle de France, lorsque l'équipage de la corvette, ne voulant pas servir d'instrument pour l'exécution d'ordres aussi inhumains, a forcé le capitaine à prendre la route de France. On a changé de route; on a relâché à Foulpointe, poste de l'isle de Madagascar, pour y prendre des vivres; et après une traversée de 92 jours, la corvette *le Moineau* est arrivée heureusement à la Rochelle.

» A ces faits nous ajouterons que la colonie jouit de l'état le plus florissant; les magasins des armateurs sont remplis de marchandises provenant des prises faites sur les anglais, les portugais, etc. les planteurs trafiquent des nègres comme par le passé, etc. »

#### CONSEIL DES ANCIENS.

*Séance du 19 vendémiaire.*

Le président de la haute-cour écrit au conseil, qu'installée depuis le 14 de ce mois, elle poursuit ses opérations.

La discussion est reprise sur la résolution relative au canal du Languedoc. Malleville fait voir combien il est odieux d'en dépouiller la famille de Riquet, contre le contrat le plus solennel qui l'en fait jouir depuis un siècle, pour prix de ses travaux et de son industrie.

Regnier défend la résolution qui ne contient, suivant lui, qu'un principe dont la vérité incontestable, a été reconnue implicitement par la loi du 22 novembre 1792, portant que les chemins publics ne sont pas susceptibles d'une propriété privée.

On approuve une résolution portant que les 5 juges suppléans du tribunal civil du département de la Seine, sont mis en activité pour six mois, en feront pendant ce

(4)

tans les services concurremment avec les autres juges.

Dumas reproduit les moyens de défense déjà donnés en faveur de la famille Riquet, dont le chef avoit travaillé moins pour sa gloire et son intérêt, que pour la gloire et l'intérêt de sa famille.

#### CONSEIL DES CINQ-CENTS.

*Résultat du comité secret d'hier.*

Le directoire a fait passer au conseil le traité de paix conclu avec le roi de Naples. On en a donné lecture: il a été renvoyé à une commission composée de Pastoret, Cambacérés, Sieyes, Villers et Chénier.

Ce traité n'a, dit-on, rien de très-remarquable. Le roi de Naples ne nous fait aucune cession. Il nous accorde seulement des avantages commerciaux et ferme ses ports aux anglais durant la guerre. Il promet réparation pour l'outrage fait en 1792, à notre ambassadeur.

On a lu ensuite un message du directoire qui demande qu'on fasse de nouveaux fonds pour la guerre. Il ne dissimule pas qu'il a des espérances de paix. Les négociations avec l'Angleterre ne tarderont pas à commencer, quoique l'agent que cette puissance envoie ne soit pas encore arrivé à Paris; mais c'est en se préparant aux moyens de pousser vigoureusement la guerre si elle est encore nécessaire, qu'on accélérera la paix, et qu'on forcera nos ennemis à accepter des conditions raisonnables. Renvoyé à la commission des finances.

*Séance du 20.*

Oudot, par motion d'ordre, expose que les affaires éprouvent quelquefois beaucoup de retard aux tribunaux de police correctionnelle par l'absence du président; et comme il importe de remédier promptement à cet inconvénient, il propose d'arrêter qu'en cas d'absence légitime, les présidens de ces tribunaux seront remplacés par le plus ancien juge de paix en service. Le conseil ajourne ce projet de résolution.

Daubermesnil reproduit à la discussion le projet qui tend à régler l'administration de l'hôpital des Quinze-Vingts; on y propose de la confier à cinq administrateurs, et quinze jurés pris parmi les aveugles eux-mêmes.

Thibaudeau pense que le corps législatif ne peut entrer dans ces détails minutieux, qu'il doit se borner à poser les bases de l'établissement, et laisser au directoire la partie réglementaire. Il invoque donc l'ajournement, et il est prononcé.

On reprend la discussion sur la manière de poser la question intentionnelle en matière criminelle. La question préalable sur le projet de la commission a été adoptée; elle est chargée de présenter un nouveau travail.

Crassous donne lecture d'une lettre de la trésorerie, qui annonce que les rentrées sont dans une telle disproportion avec les dépenses, qu'il est impossible de ne pas ordonner la suspension d'une partie des paiemens.

On réclame le renvoi à la commission des dépenses, et il est ordonné.

*Cours des changes du 20 vendémiaire.*

Mandat . . . . . 416

OU

Du 22  
(J)

Victoire écl  
livrée par  
armées fr  
lutron sur

On s'abo  
rue des Prê  
Le prix es  
6, et 36 po

Voici que  
positions de  
d'armée est  
d'Uckerath  
Toute la cl  
Sieg sur-Es  
est parfaite  
de la guerre  
pieds des m  
lequel est c  
corps se tro  
Mayence, e  
place, men  
l'armée, co  
l'archiduc C  
gence sur le  
pour tâcher  
avec le gén  
lés de la Fo  
et Moselle  
de l'archiduc  
battre, qui  
et sur ses d  
Quant à l  
le général E  
vement qui  
Le général  
Hunsrack  
nisées: nat  
tions. Pend  
de viande, e  
velles réqui  
RÉP U

Javoguer